

**LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ** | À mi-mandat, premier bilan avec Joël Gullon, maire de la commune depuis 2014

# « Tous les chantiers annoncés sont lancés »

Maire depuis 2014 après avoir été conseiller municipal et adjoint, Joël Gullon revient sur ses trois premières années de mandat.

→ En 2014 lors de la campagne, vous aviez annoncé dix priorités. Où en êtes-vous ?

« On a tout réalisé ou on est en passe de le faire. Si on regarde, tous les chantiers annoncés sont ouverts. Il nous reste seulement le plan de circulation. »

→ Quelles sont ces réalisations ?

« Nous avons réalisé la mise aux normes d'accessibilité de la mairie, de la salle des fêtes, nous avons commencé la sécurisation des entrées de ville. Nous avons aussi fait des changements dans le service public avec le guichet unique, les nouveaux horaires, la compétence passeport et carte d'identité. Nous avons également réalisé des parkings et mis en place la zone bleue. On a dépassé les 70 réunions de quartiers. Enfin, nous avons fait un gros travail sur la propreté de la ville. Le fonctionnement de la mairie en pôles se ressent en terme de réactivité. »

→ Comment se portent les finances de la commune ?

« Quand nous sommes arrivés, nous n'étions pas dans une situation simple. On a amélioré les choses en réduisant la masse salariale et les dépenses. On a réduit l'endettement grâce à des projets qui ont été fortement subventionnés car ce sont des projets structurants (le château, la vidéoprotection, Allivet-Bouvain...). »

→ Vous avez quand même dû



« On a beau être élu conseiller ou adjoint, on ne peut pas se rendre compte du rôle d'un maire tant qu'on ne l'est pas » estime Joël Gullon. Archives Le DL

**augmenter les impôts...**

« On a choisi de les augmenter de 1 % pour maintenir le FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales). Il fallait le faire. Pour l'avenir, on est en train d'établir un pacte financier et fiscal. Tant qu'on pourra éviter une hausse d'impôts, on le fera mais aujourd'hui, on ne peut rien annoncer dans un sens ou dans l'autre. Avec ce nouveau mandat présidentiel, on n'y voit pas encore assez clair sur les aides aux collectivités, on ne maîtrise pas tous les tenants et aboutissants. »

→ Comment envisagez-vous la deuxième partie du mandat ?

« On a établi quatre grandes

thématiques. D'abord on va ajuster cette deuxième partie de mandat aux besoins de la ville en prenant en compte les contraintes budgétaires. Pour cela, on va organiser une concertation avec les habitants et avec les acteurs du monde économique. Un autre grand chantier sera le devenir du centre-bourg. Il faut lutter contre la vacance et l'insalubrité en mettant en place des aides incitatives pour rénover les logements, en soutenant le commerce local. Nous allons également poursuivre le projet Allivet-Bouvain et travailler sur la sécurité (*lire par ailleurs*). »

→ Depuis le début du mandat,

**vous avez vécu une scission au sein de la majorité...**

« Quand on est maire, on apprend à devenir philosophe. On construit une équipe, il y a des hauts et des bas. On peut ne pas être d'accord sur tout, tout le temps. Quand on n'est pas d'accord, il vaut mieux se séparer. »

→ Les rapports avec l'opposition et avec le troisième groupe né de la scission sont très tendus. Ils vous reprochent notamment un manque de communication. Le regrettez-vous ?

« Vous savez, dans les communes d'une certaine taille, il y a toujours des oppositions. C'est normal. On s'est présenté devant les électeurs avec des

projets différents. Le rôle de l'équipe gagnante, c'est de mettre en œuvre son programme. Le rôle de l'opposition, c'est de dire : "Je ne suis pas d'accord". C'est la vie démocratique. Je l'entends mais je dois maintenir un cap. J'ai été élu sur des thèmes et je les mets en œuvre. »

→ Et 2020, brigueriez-vous un deuxième mandat de maire ?

« Aujourd'hui nous faisons un point d'étape et ce qui m'intéresse, c'est emmener la ville en 2020. C'est trop tôt pour se déclarer mais les projets tels qu'on les écrit n'ont pas de date butoir. Je suis prêt à les porter jusqu'à leur réalisation. »

Propos recueillis par Clémence LENA

## LES PROJETS EN BREF

### Economie

→ La municipalité va lancer une concertation avec les acteurs économiques : « Cela prendra la forme de petits-déjeuners », indique le maire Joël Gullon.

### Sécurité

→ La vidéoprotection continuera à être déployée, notamment aux abords des établissements scolaires. Des aménagements pour

la sécurité avenue de Verdun et Camille-Rocher sont prévus.

### Allivet-Bouvain

→ L'aménagement du nouveau quartier Allivet-Bouvain au sud de la ville va se poursuivre. « Pour nous, l'objectif, à terme, est de relier le sud au nord en intégrant l'entrée sud. » Les détails devraient être présentés lors des vœux.

## Le groupe "La Côte-Saint-André pour tous" réagit

« Dénonçons le manque de considération des élus : peu de commissions, peu de débat, le conseil municipal est une chambre d'enregistrement. Nous validons certaines réalisations que notre équipe avait initiées : av. Foch, aménagement Sud Allivet avec l'Ehpad, éclairage de la Halle. Nous refusons les projets dénaturés (place Berlioz avec parking au jardin de ville, déplacement du projet Clos Chapuis) ou qui font polémique dans leur conception et leur fondement (av. Briand, vidéoprotection). Enfin, nous dénonçons les budgets d'investissement réalisés qu'à moitié ! Certes, la situation financière de la ville peut s'améliorer mais l'état de la commune se dégrade. Il est temps de mener une politique moderne dans laquelle chacun sera considéré. »

## Le groupe "La Côte libre" réagit

« Sur la démocratie. Arrêt des fonctions de trois délégués, départ de deux conseillers et d'un adjoint. L'équipe municipale, sous l'impulsion du maire, a perdu ses éléments motivés, actifs et "constructifs". Ne restent plus que des conseillers aux ordres, les commissions deviennent confidentielles, les informations sont transmises au compte-gouttes. Haro sur les promesses de campagne. La seule mesure précise fut fiscale. On a vu le résultat avec deux augmentations d'impôts à la suite. Haro sur les dépenses. Des projets mal ficelés, des travaux non optimisés, des emprunts en plus... C'est en 2020 que l'on mesurera la gabegie. Consolation, l'exécutif fait un travail administratif correct. »